

**Un impact durable et de grande échelle
dans un Parc, approche, négociations et
mise en œuvre; exemple de la LGV Est
européenne.**



Histoire de la LGV Est

Un projet suivi depuis 1993

Une variante négociée en 1997 et validée en 2001

Des soucis dès 2001, nouveaux partenaires

Une première tranche « test »

Rectification aléatoire des manques de l'étude

-Impact sur des stations de Loche d'étang

-Impact sur des stations d'écrevisse

-Impact sur des populations d'amphibiens

-Demandes globales du parc, dans les PLU, en mesures correctrices et compensatoires

-Convention partenariale

Des résultats mitigés



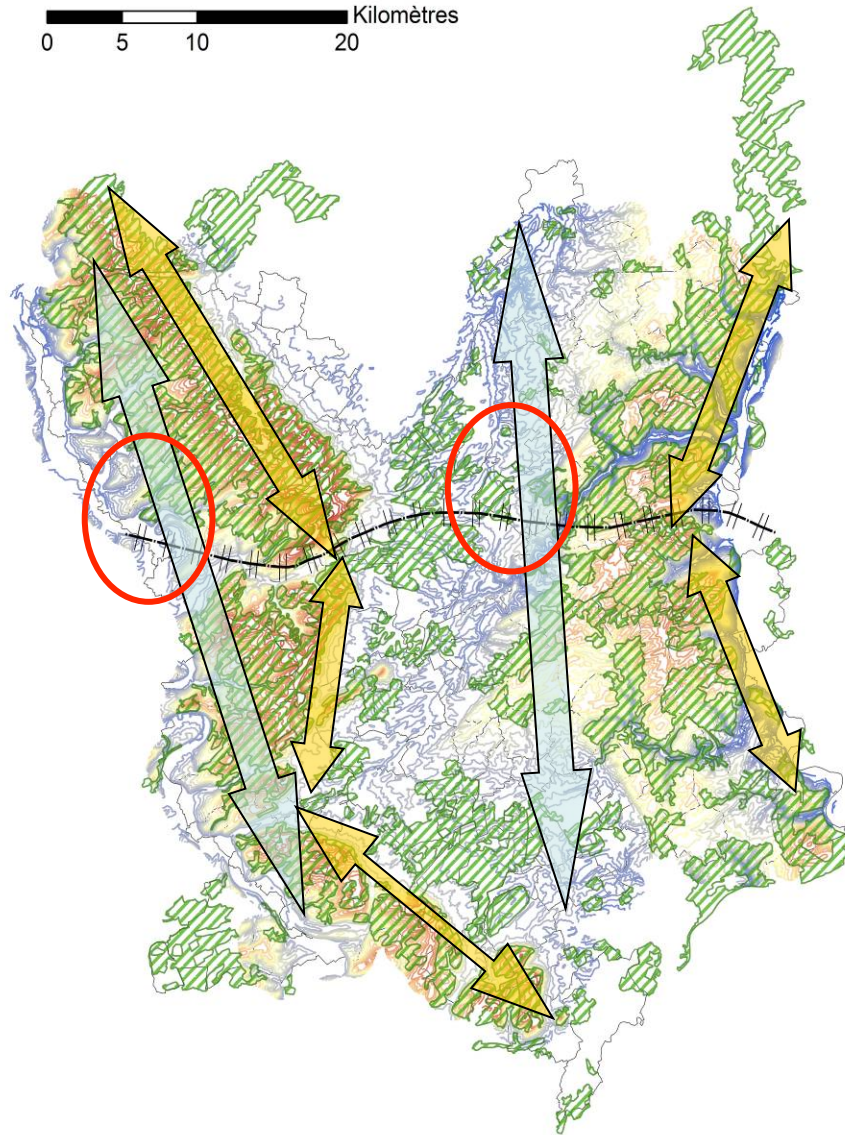


Zones de ruptures par la LGV des grands corridors écologiques

0 5 10 20 Kilomètres

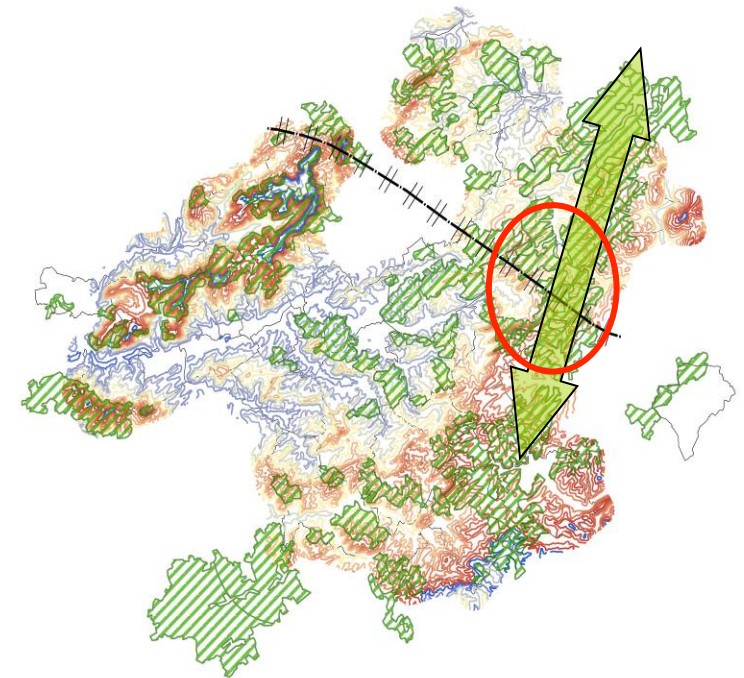
 Forêt_ifen_pnr1

Altitude décroissante du rouge au bleu



Metz

Nancy



Des résultats mitigés

Des ruptures de corridors marqués,

Des petites solutions de trouvées (batrachoduc, protection des chasses de chiroptères, restauration de sites à écrevisses et Loche d' étang) en tout 23 batrachoducs sur 3 zones, 5 PGF, 15 PPF, ponts routes, ponts rails soit moins de 1% de perméabilité

Des mesures compensatoires sans volonté d' aboutir, une convention en 2009 de « décharge » de ces mesures au Parc et au Conservatoire des Sites Lorrains pour solde de tout compte.

Un bras de fer pour des taxons locaux (72 000 arbres et 10 ha de semés en pelouse sèche) pour 18 réunions

La LCV Est européenne: l'environnement intégré

Deux partenaires, un projet commun
Le protocole de partenariat entre Réseau Ferré de France et le Parc naturel régional de Lorraine

Ministère Français de France a pris en compte les dimensions environnementales du projet de la LCV Est européenne. Le projet de loi de programmation n° 1729 a été adopté par le Parlement. Il définit la plus grande ligne ferroviaire européenne, avec un réseau national au cœur, répondre à l'attente croissante, d'élargir son pays.

Toutefois, certains habitants inquiets et inquiètes, ainsi que des engagements de l'État et des attentes de la communauté internationale. C'est ainsi que les deux partenaires de France, Réseau Ferré de France et le Parc naturel régional de Lorraine ont décidé de travailler ensemble pour l'implication de l'ensemble des acteurs du chantier.

RFF réalise les aménagements selon cinq règles à respecter:

- Favoriser les pratiques constructives à protéger;
- Ne pas élargir l'impact de l'ouvrage;
- Ne pas élargir l'impact de l'ouvrage;
- Ne pas élargir l'impact de l'ouvrage;
- Ne pas élargir l'impact de l'ouvrage;

De plus, le Parc naturel régional de Lorraine est un site patrimonial protégé de France.

CHOISIR des arbres du chantier
Le chantier de la LCV Est européenne implique le choix de milliers d'arbres, ceux-ci ont un impact sur l'environnement et la biodiversité.

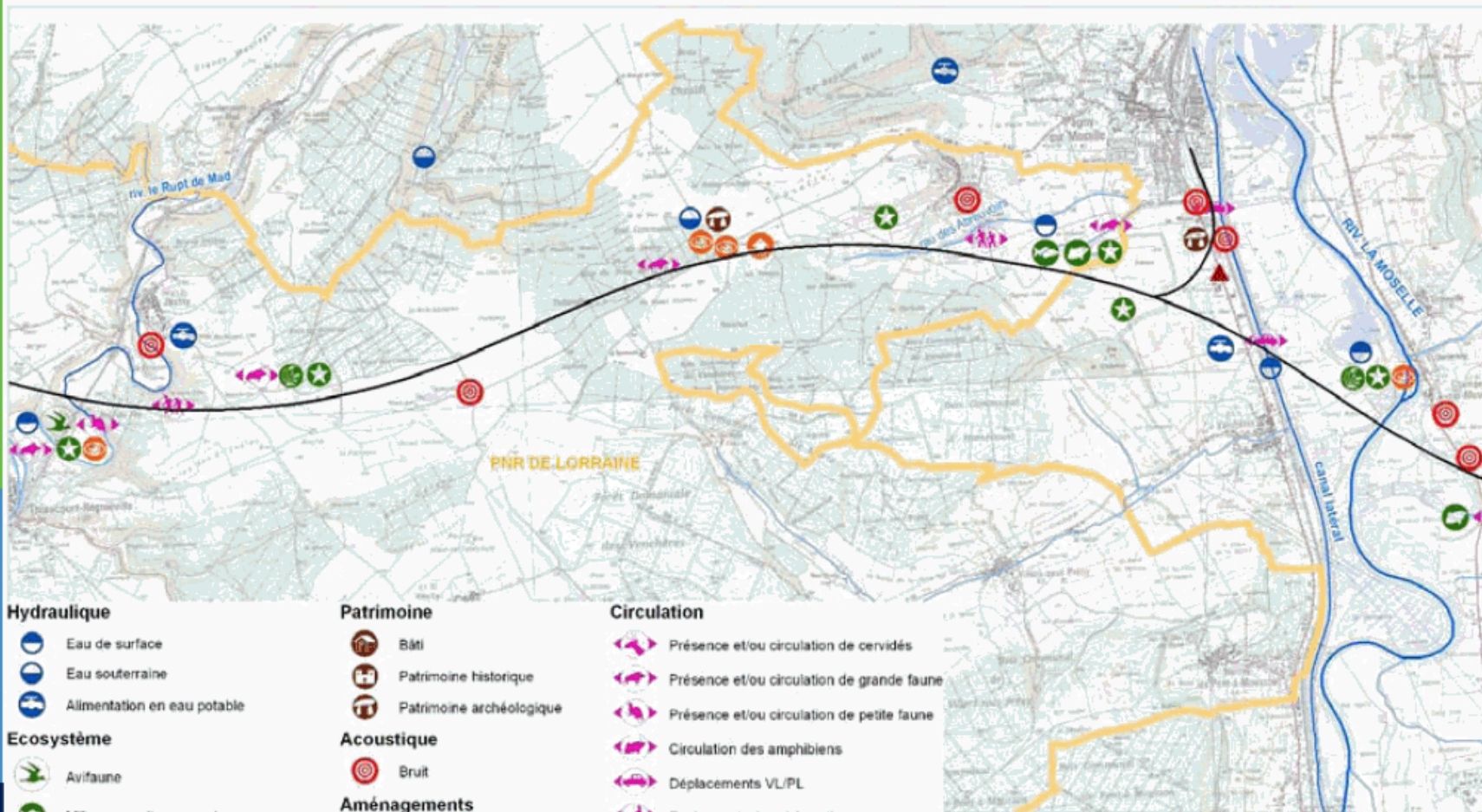
PARTICIPER au bilan socio-économique et environnemental de la LCV Est européenne
Préparer du Parc, au Comité technique. Le protocole de partenariat prévoit que le Parc, associé dans le cadre des procédures de bilan après la mise en exploitation de la LCV Est européenne, associe dans les aspects socio-économique (SILEC) et environnemental (CIEAES) de la LCV Est européenne, pour la réalisation du bilan environnemental du projet.

SUIVRE l'avancée des travaux sur le territoire du Parc
Des visites sur le chantier. Le protocole de partenariat prévoit l'organisation d'un suivi régulier du Parc, à l'initiative du Parc, dans le respect des normes de sécurité. Il pourra ainsi être procédé à des contrôles complémentaires de terrain, et en collaboration avec le maître d'œuvre, mener une action de conseil auprès des entreprises de génie civil.

PRENDRE SOIN de la faune
Un exemple: les amphibiens du site de Vigneulles. Des études complémentaires ont été menées à l'initiative du Parc de terrain à l'initiative du Parc, pour évaluer l'impact de la LCV Est européenne sur la faune. Les entreprises du Parc ont tenu compte de ces travaux, ainsi que des recommandations du Parc, pour assurer la protection de la faune et de la biodiversité. Les entreprises du Parc ont tenu compte de ces travaux, ainsi que des recommandations du Parc, pour assurer la protection de la faune et de la biodiversité.

PROTEGER la flore
Une pratique innovante. Sur les habitats naturels protégés, des mesures préventives de protection de la flore ont été mises en œuvre. Pour la réalisation de ces travaux, les entreprises ont utilisé des espèces locales et protégées. RFF, à la demande du Parc, a accordé son accord pour la réalisation de ces travaux, ainsi que des recommandations du Parc, pour assurer la protection de la flore et de la biodiversité.

Localisation des engagements sur SIG (extrait)



Hydraulique

- Eau de surface
- Eau souterraine
- Alimentation en eau potable

Ecosystème

- Avifaune
- Milieux aquatiques - autres
- Milieux aquatiques - mares et amphibiens
- Habitats
- Espèces végétales remarquables

Patrimoine

- Bâti
- Patrimoine historique
- Patrimoine archéologique

Acoustique

- Bruit

Aménagements

- Paysages et architecture
- Terres agricoles
- Activités de loisir et de tourisme

Circulation

- Présence et/ou circulation de cervidés
- Présence et/ou circulation de grande faune
- Présence et/ou circulation de petite faune
- Circulation des amphibiens
- Déplacements VL/PL
- Engins agricoles et forestiers
- Randonneurs-Pêcheurs-Chasseurs

Autre

- Autre

Cartographie : ADAGE environnement, 17/12/20



Milieux naturels



Des mesures de rétablissement de circulation de la faune (suite)

- ◆ 65 passages pour la petite faune dont 16 batrachoducs
- ◆ Des aménagements spécifiques pour les chiroptères : plantations, dispositifs de « guidage » (ex. pont route Creuë)
- ◆ Des aménagements spécifiques pour l'avifaune : plantations d'arbre de haute tige sur remblais, « scoubidous » sur caténaires dans la vallée de la Moselle





Occupation du sol et usages de l'espace

- ◆ Tous les rétablissements ont été définis en concertation avec les acteurs locaux
- ◆ Rétablissements des circulations : ponts route, ponts rail, sentiers de randonnée, passages pêcheurs
- ◆ Rétablissement de tous les réseaux
- ◆ Un très petit nombre de bâtiments concernés par des acquisitions ou destructions



Passages petite faune (PPF)



PPF mixte OH - Argonne



PPF spécifique – Rupt de Mad

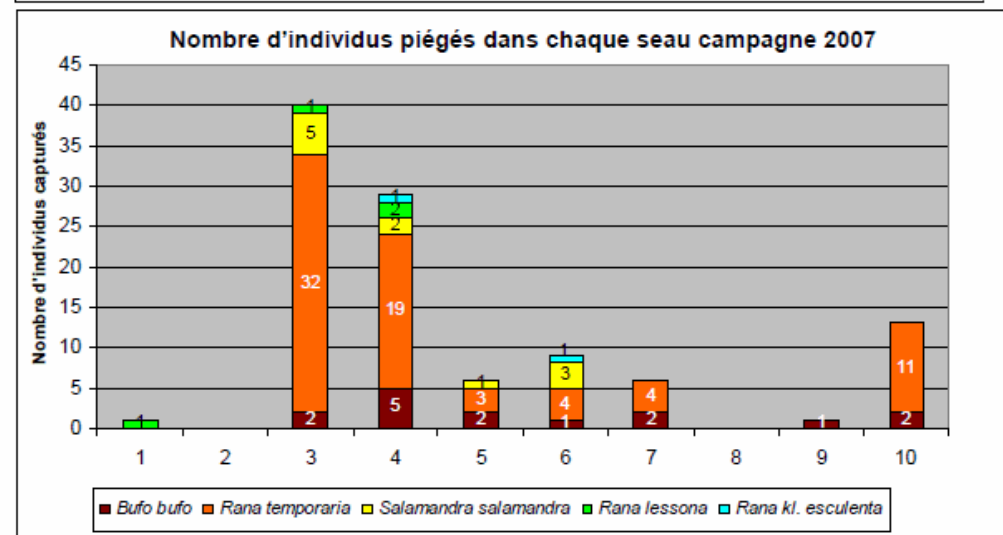
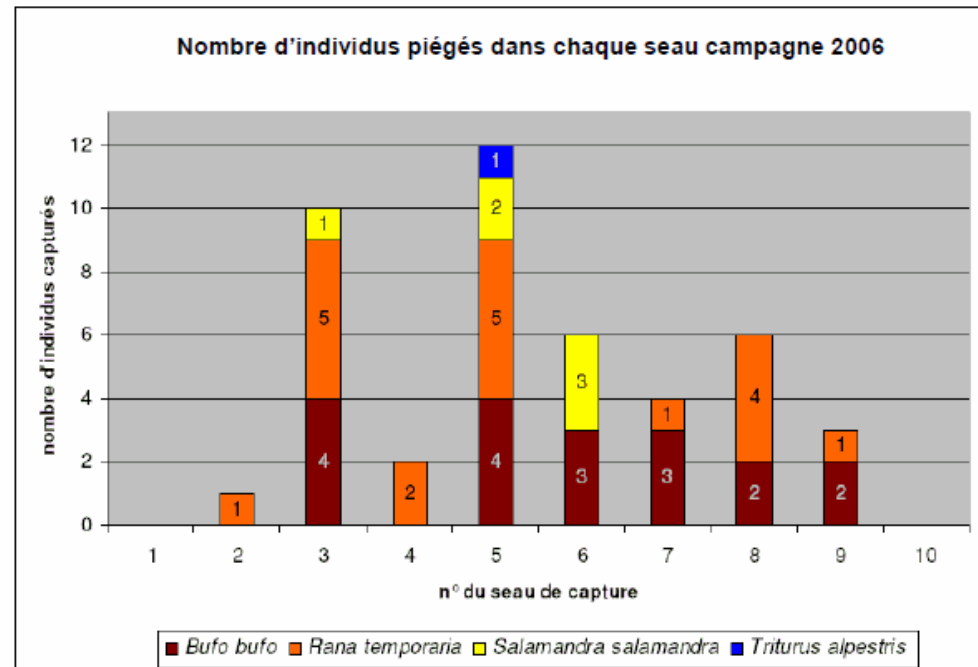


PPF/PGF mixte VC3 - Argonne



Batrachoducs

- ◆ Tous les ouvrages ont été utilisés mais 3, 4, 5, 6 & 7 les plus empruntés



Un enjeu d'importance, la seconde tranche LGV Est 2010/2015

Une confrontation comme entrée en matière;

Choix de RFF de couper 90 ha de forêts en mars 2008 pour des raisons de rétroplanning et d'archéologie

Après de multiples appels à la mise en place d'un observatoire, le Parc et la DREAL utilisent Natura 2000 et le Grenelle (au travers des TVB) pour dénoncer le projet.

Etude d'incidence Natura 2000

Des négociations sur les réseaux hydro, les mares, les batrachoducs

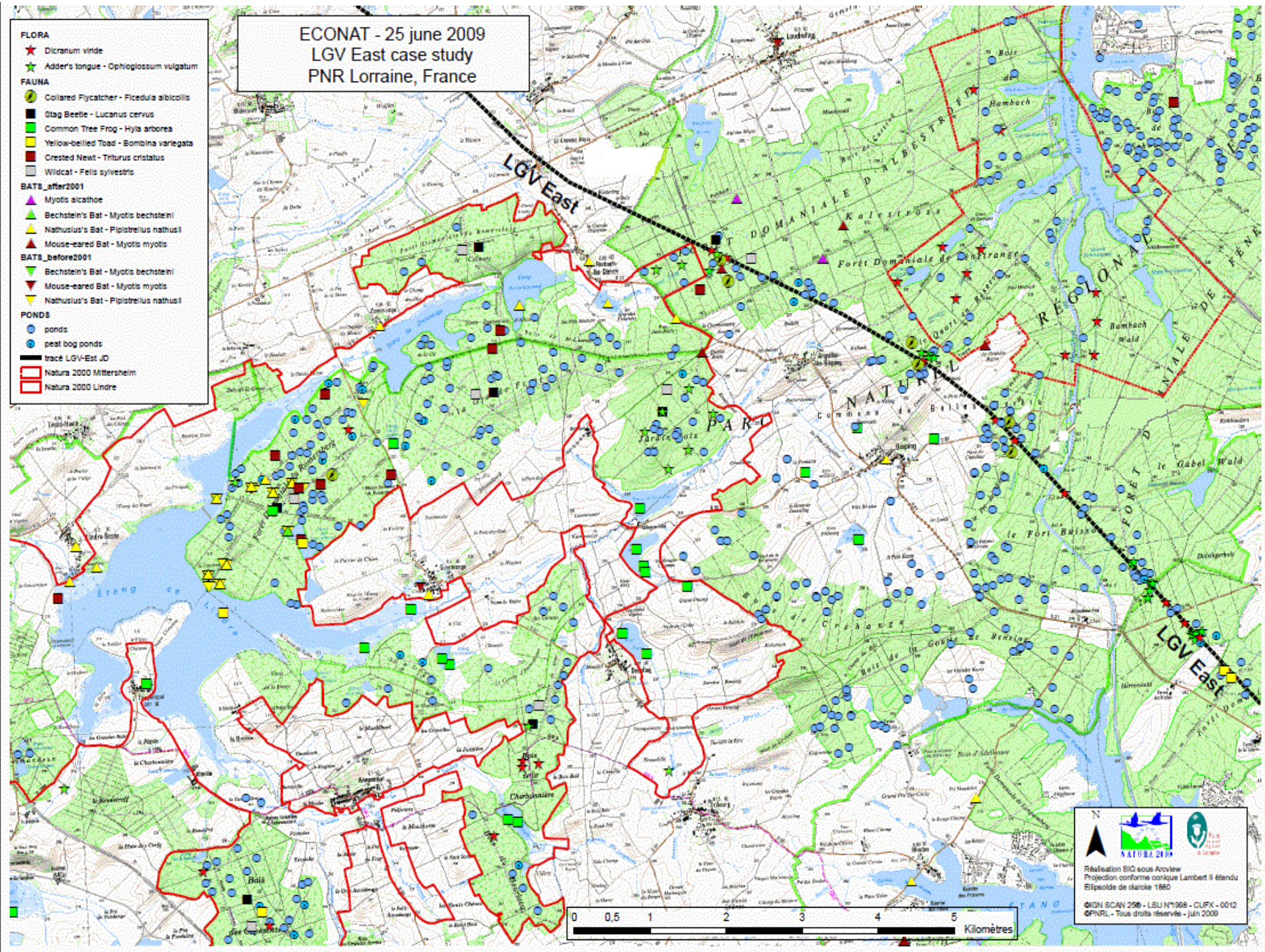
Des points de blocages sur l'avifaune et la destruction de boisements

Après 6 réunions accord sur 2 passages toute faune de 40 et 45m de large

Poursuite des demandes non satisfaites (ou satisfaisantes) sur les espèces (problème des habitats avifaune)

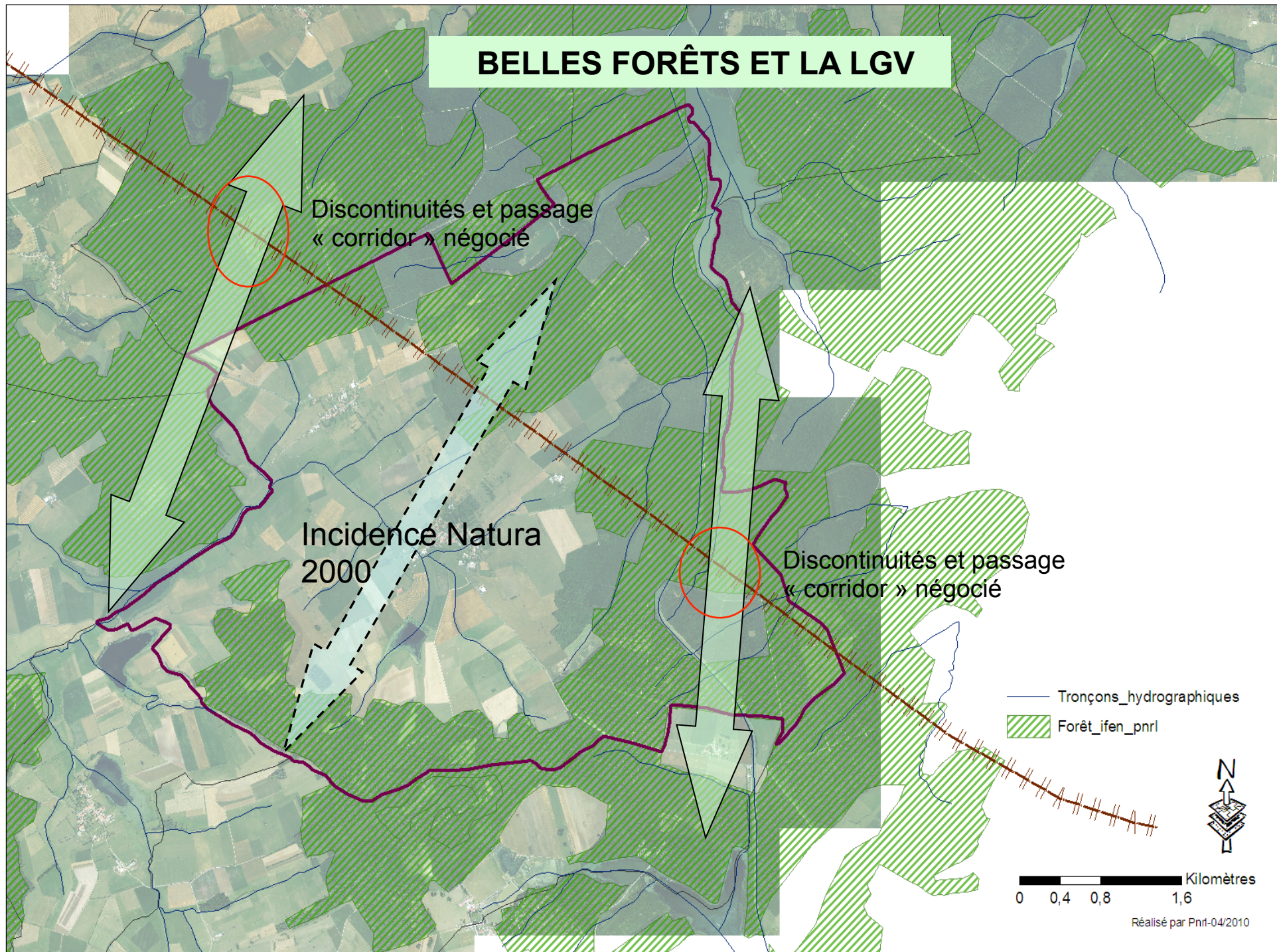
ECONAT - 25 june 2009
LGV East case study
PNR Lorraine, France

- FLORA**
- ★ Dicranum viride
 - ★ Adder's tongue - Ophioglossum vulgatum
- FAUNA**
- Collared Flycatcher - Ficedula albicollis
 - Stag Beetle - Lucanus cervus
 - Common Tree Frog - Hyla arborea
 - Yellow-bellied Toad - Bombina variegata
 - Crested Newt - Triturus cristatus
 - Wildcat - Felis sylvestris
- BATS_after2001**
- ▲ Myotis alcathoe
 - ▲ Bechstein's Bat - Myotis bechsteini
 - ▲ Nathusius's Bat - Pipistrellus nathusii
 - ▲ Mouse-eared Bat - Myotis myotis
- BATS_before2001**
- ▼ Bechstein's Bat - Myotis bechsteini
 - ▼ Mouse-eared Bat - Myotis myotis
 - ▼ Nathusius's Bat - Pipistrellus nathusii
- PONDS**
- ponds
 - peat bog ponds
 - tracé LGV-Est JD
 - Natura 2000 Mittersheim
 - Natura 2000 Lindre



Réalisation SIG sous Arcview
Projection: conforme conique Lambert II étendu
Elipeoide de clarke 1880
©IGN SCAN 256 - LSU N°1998 - CLUF - 0012
©PNRL - Tous droits réservés - juin 2009

BELLES FORÊTS ET LA LGV



LGV Est européenne 2^{ème} phase Tronçon G

Principes d'aménagement des Passages Toute Faune

41260 – Ouvrage mixte

- LGV
- Chemin
- Plot
- Ecran bois et sécurité ferroviaire
- Clôture LGV
- Herbe
- Prairie fleurie
- Andains
- Lisière
- Bosquet
- Forêt existante

Les 2 passages toutes faunes

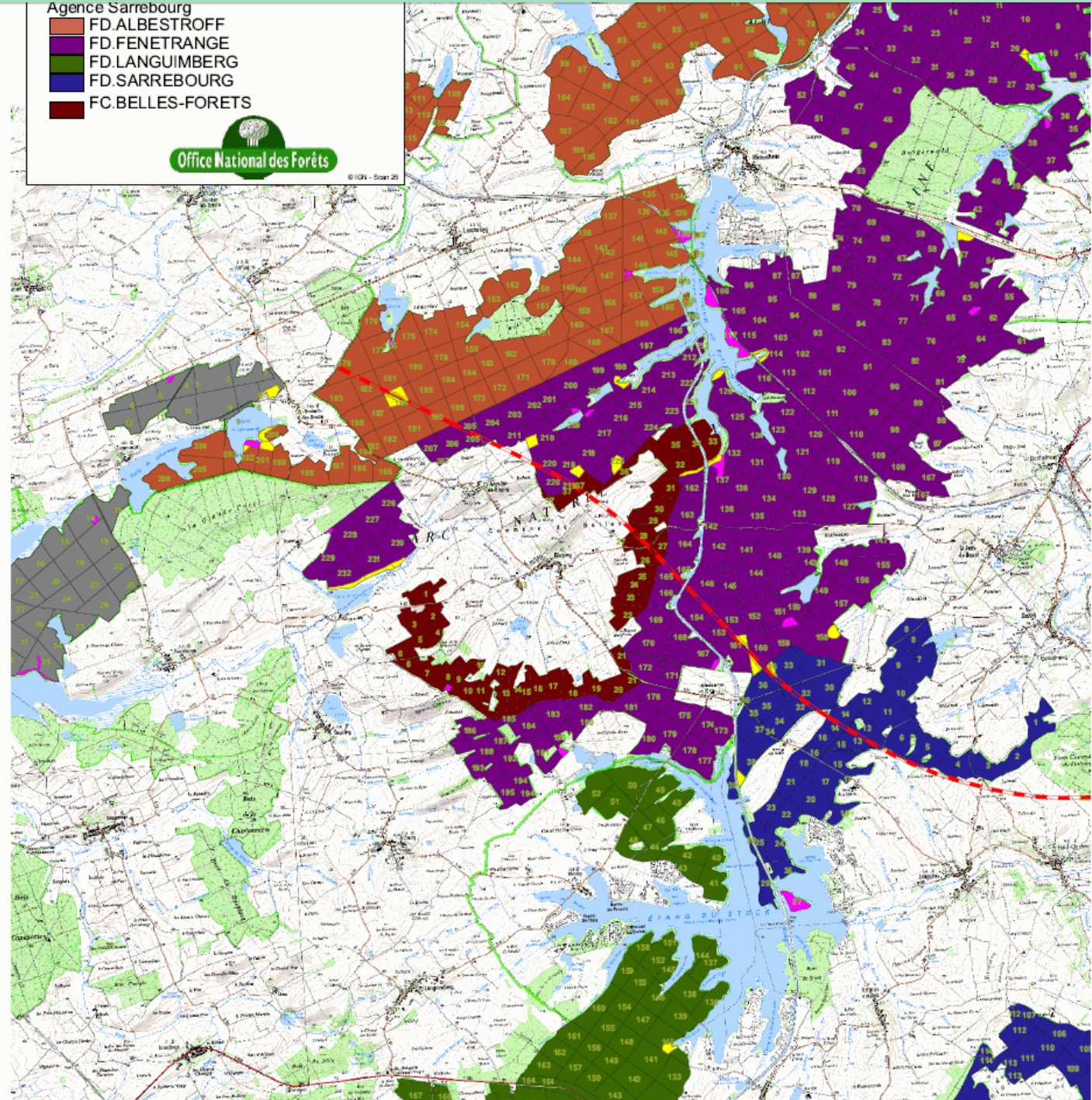


30/09/2010

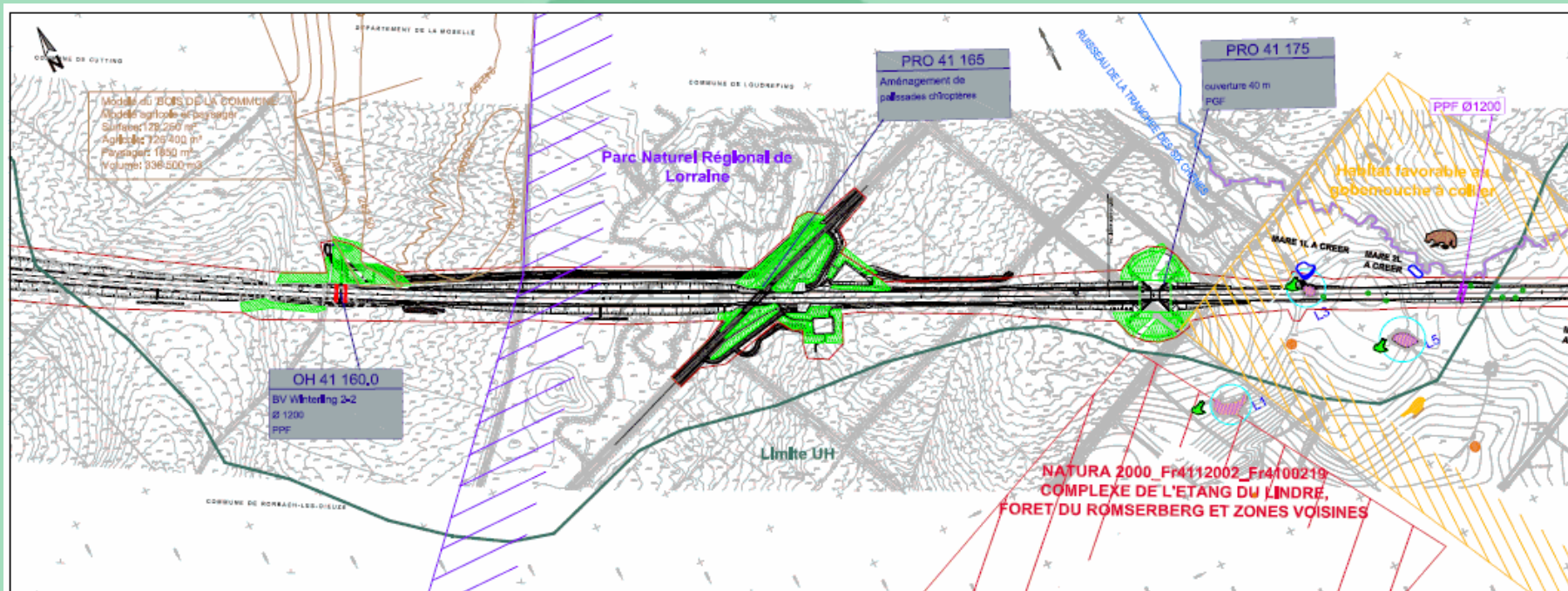
- Agence Sarrebourg
- FD.ALBESTROFF
 - FD.FENETRANGE
 - FD.LANGUIMBERG
 - FD.SARREBOURG
 - FC.BELLES-FORETS



© IGN - Smar 20

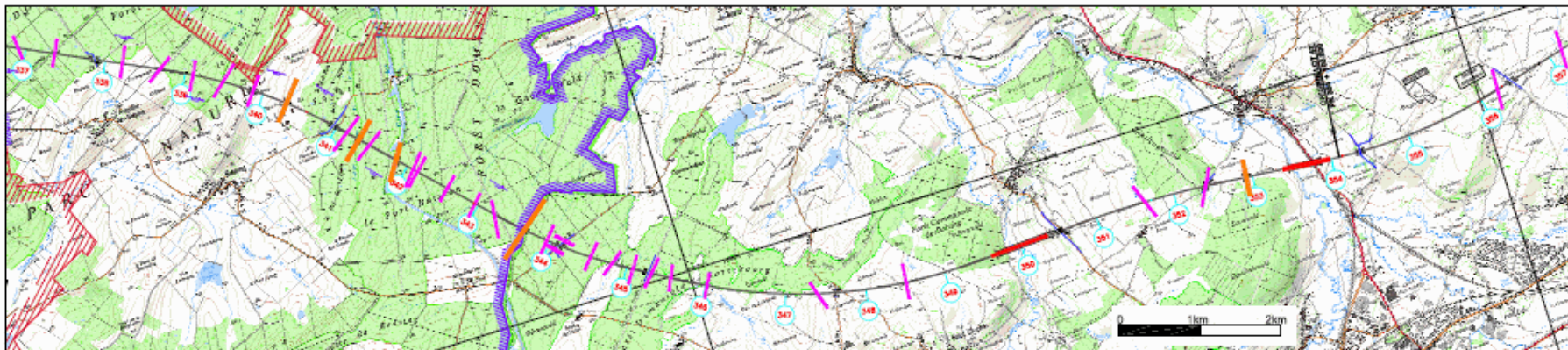


Un enjeu d'importance, la seconde tranche LGV Est

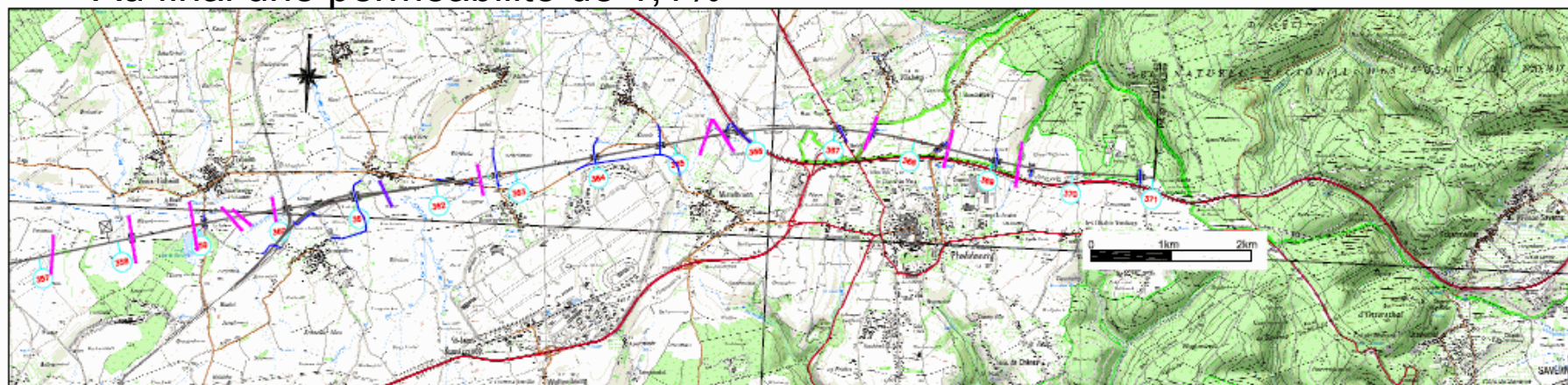


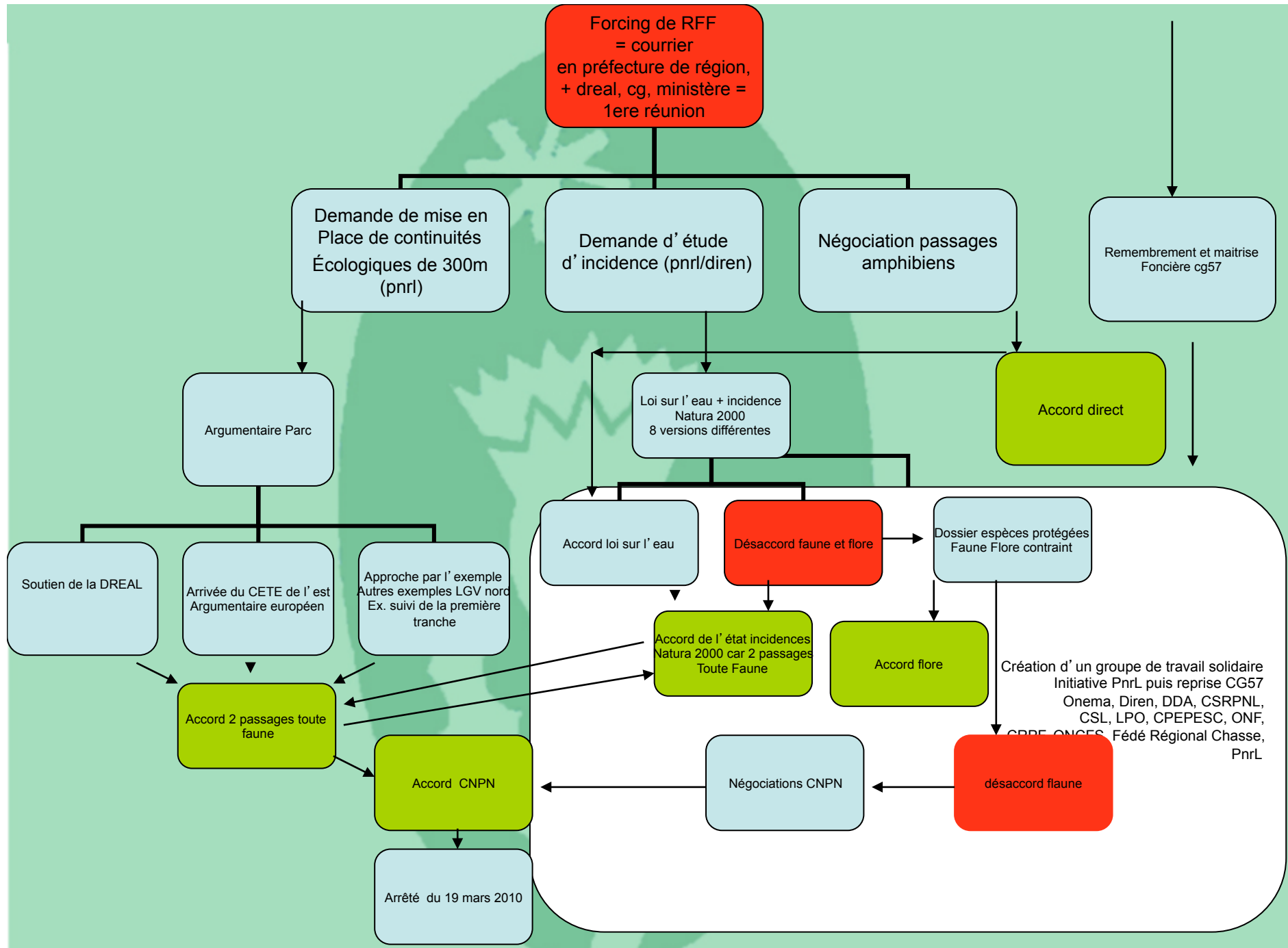
LEGENDE						Projet		Localisation des mares et ouvrages faune	
Zones d'aspects réglementaires						Tracé LGV		LGV EST EUROPEENNE	
	Parc Naturel Régional		Station à Dicrane vert		Périphérie de protection rapprochée		Dérivation hydraulique	Tronçon G	
	Zone Natura 2000		Station à Ophiglosse vulgaire		Couvrage Hydraulique		Emprise	Planche 1/6	
Faune			Omlère à Sonneur		Limites des unités hydrographiques				
	Gobemouche à collier		Ruisseau à Salamandre		Zone Inondable				
	Sonneur à ventre jaune		Zone humide		Mare				
	Ralmelle verte		Paysage		Cours d'eau				
	Grenouille de lessons		Modèle paysager		Aménagements				
Habitats/Flore			Aménagement paysager		Passage Grande Faune				
	Terrier à camploves		Hydraulique		Passage Petite Faune				
	Habitats favorables au gobemouche à collier		Puits d'eau		Mare créée				
	Station à Scabeuse des prés		Captage AEP		Mare agrandie				
	Habitats Natura 2000		Source		Mare recréusée				
			Source captée		Omlère créée				
			Périphérie de protection éloignée						
						0 150 m Echelle 1/5000		Maître d'Ouvrage: Maître d'Oeuvre: INEXIA Bureau d'études:	

Un enjeu d'importance, la seconde tranche LGV Est: ex: la perméabilité de l'ouvrage



Au final une perméabilité de 1,1%





Forcing de RFF
 = courrier
 en préfecture de région,
 + drear, cg, ministère =
 1ere réunion

Demande de mise en Place de continuités Écologiques de 300m (pnrl)

Demande d'étude d'incidence (pnrl/diren)

Négociation passages amphibiens

Remembrement et maitrise Foncière cg57

Argumentaire Parc

Loi sur l'eau + incidence Natura 2000 8 versions différentes

Accord direct

Soutien de la DREAL

Arrivée du CETE de l'est Argumentaire européen

Approche par l'exemple Autres exemples LGV nord Ex. suivi de la première tranche

Accord loi sur l'eau

Désaccord faune et flore

Dossier espèces protégées Faune Flore contraint

Accord 2 passages toute faune

Accord de l'état incidences Natura 2000 car 2 passages Toute Faune

Accord flore

Création d'un groupe de travail solidaire Initiative Pnrl puis reprise CG57 Onema, Diren, DDA, CSRPNL, CSL, LPO, CPEPESC, ONF, CPPE, ONCES, Fédé Régional Chasse, Pnrl

Accord CNPN

Négociations CNPN

désaccord faune

Arrêté du 19 mars 2010